

Votre contact

AVERTY Camille
camille.averty@monatourisme.fr

Contexte

Le libre accès aux vacances, aux sports et aux loisirs représente un facteur primordial d'intégration sociale et d'épanouissement personnel pour les personnes présentant une gêne ou un handicap ». C'est un droit fondamental inscrit dans la loi dite de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998. Les professionnels qui s'engagent dans le label Tourisme et Handicap apportent un soin particulier à l'accessibilité de leur structure et sont tenus au respect de certains critères de labellisation. L'intégration des touristes en situation de handicap représente un enjeu économique et social important.

Lieu

La Réole

Dates

06/10/2020
07/10/2020

Durée

2,00 jour(s), 14:00 heures

Horaires

09h15-09h45 : accueil café
09h45-12h45 : formation
12h45-14h00 : pause déjeuner
14h00-18h00 : formation

Public

Salariés d'offices de tourisme,
ADT/CDT/CRT, collectivités
territoriales.

Formateur

Nelly SERRE

Modalités d'accès

Limité aux 12 premiers inscrits
du réseau Nouvelle-Aquitaine

Annulation si moins de 6 participants

Coût

300€/jour pour les salariés
135€/Jour pour les Agents Public



Objectifs pédagogiques

- Comprendre la réglementation sur le handicap et la respecter
- Connaître le label « tourisme et handicap »
- Améliorer sa communication avec les personnes en situation de handicap



Programme

- Prise de contact
- La typologie des handicaps
- La réglementation inhérente
- Le label « tourisme et handicap »
- Les stéréotypes et préjugés, la discrimination
- Comprendre et identifier les besoins des personnes en situation de handicap
- Accueillir et interagir avec un agent en situation de handicap
- Le Bilan



Prérequis

Aucun pré-requis



Méthodes et supports

Les méthodes pédagogiques utilisées de type interrogatives.

Dans le cadre de notre politique de développement durable, nous privilégions le support électronique. Les stagiaires disposant d'un ordinateur portable se verront remettre une clé USB contenant l'ensemble des documents de formation, afin qu'ils puissent travailler dessus directement.



Evaluation de la formation

- Questionnaire de satisfaction post-formation.
- Conseils et suivi dans les 6 mois suivant la formation.